



Banque Mondiale

News Release No. 2001/235/S

Contact Media : (Washington) Richard Uku (1 202) 473-3432
Contact Opérationnel : (Washington) Robert Calderisi (1 202) 458-5235
mobile (1 202) 438-6356

La Banque mondiale désigne le Groupe International Consultatif pour le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad- Cameroun

WASHINGTON, le 21 février 2001 — La Banque Mondiale a nommé aujourd'hui le Groupe International Consultatif (GIC) pour le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad-Cameroun. Le GIC est l'une des structures de supervision proposées par la Banque Mondiale pour assurer la réussite de la mise en oeuvre du projet après accord du conseil d'administration. Le GIC conseillera la Banque Mondiale et les deux gouvernements sur les progrès d'ensemble à réaliser pendant la mise en oeuvre du projet qui a comme objectif-clé la réduction de la pauvreté au Tchad. Le GIC identifiera tout particulièrement les problèmes potentiels relatifs à l'utilisation des ressources publiques, l'adéquation de la participation de la société civile, l'évolution de la capacité institutionnelle et de façon plus générale les questions ayant trait à la gouvernance, à la gestion de l'environnement et aux impacts sociaux. Le GIC fera des recommandations sur les mesures à prendre par le Groupe Banque Mondiale (GBM¹), les gouvernements tchadien et camerounais pour faire face à ces problèmes.

Le GIC sera présidé par l'ancien Premier Ministre du Sénégal, M. Mamadou Lamine Loum et sera composé de : M. Jacques Gérin (ancien sous-ministre de l'Environnement au Canada), de Mme Jane Guyer (Directrice du Programme des Etudes africaines à l'Université Northwestern aux Etats-Unis), de Mme Hilde Frafjord Johnson (ancien Ministre du Développement et des Droits de l'Homme en Norvège), de M. Abdou El Mazide Ndiaye (Président du Forum des Organisations Volontaires Africaines de Développement, le FOVAD, basé au Sénégal) et de M. Dick de Zeeuw (spécialiste néerlandais de l'agriculture et coordonnateur d'un panel indépendant similaire : celui du projet Nam Theun au Laos). M. Gérin occupera la fonction de Secrétaire Exécutif pour le GIC.

Les activités du GIC devraient se poursuivre sur 10 ans, période pendant laquelle il se rendra sur le terrain au moins 2 fois par an et fera périodiquement des rapports au Président et au conseil d'administration du GBM. Tous les rapports du GIC seront rendus publics le jour même de leur soumission au GBM.

Le GIC définira en toute indépendance son propre programme de travail qui ne manquera pas d'évoluer au cours de la mise en oeuvre du projet.

¹ Le Groupe Banque mondiale désigne les cinq institutions suivantes : BIRD, IDA, SFI, MIGA et CIRDI

Ci-joint: deux documents: les termes de référence du GIC reflétant les consultations publiques à la fin de l'année dernière ainsi que des informations complémentaires sur les membres du GIC et sur le Projet Tchad-Cameroun.

PROJET D'EXPLOITATION ET D'OLEODUC TCHAD-CAMEROUN ET PROJETS CONNEXES

GROUPE INTERNATIONAL CONSULTATIF

TERMES DE REFERENCE

Contexte

1. Les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale (GBM²) ont approuvé le financement d'un groupe de projets complémentaires (« les Projets »³) visant à réduire la pauvreté au Tchad, l'un des pays les plus pauvres dans le monde. Ce groupe de projets: (1) permet, avec le soutien de la Banque européenne d'investissements (BEI), de financer la participation des gouvernements du Tchad et du Cameroun dans les deux sociétés de transport d'hydrocarbures acheminant du pétrole brut de la région sud-ouest du Tchad vers une facilité de stockage pétrolier au large des côtes du Cameroun; (2) cofinance, par l'intermédiaire de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que d'autres investisseurs internationaux, le développement par trois sponsors privés (ExxonMobil, Petronas et Chevron) de champs pétroliers au Tchad, d'un oléoduc et des installations y afférentes; (3) permet, au Tchad comme au Cameroun, de renforcer la capacité de gestion des impacts environnementaux et sociaux potentiels des Projets, et, au Tchad, de promouvoir un programme de développement dans la zone des Projets et plus généralement de renforcer la capacité de gestion du secteur pétrolier; et (4) permet de renforcer, au Tchad, la capacité de gestion des futurs revenus pétroliers, et de mobilisation efficace et transparente de ces revenus pour réduire la pauvreté.

2. Un dispositif de supervision complet a été mis en place pour le suivi des Projets. Il inclut la supervision des projets par le GBM et le suivi des activités des Projets par les gouvernements tchadiens et camerounais sur leurs territoires respectifs, avec la participation de la société civile. Les gouvernements du Tchad et du Cameroun seront conseillés par un Panel d'Experts en Matière Environnementale et Sociale (PEES) qui aura pour mandat d'aider les gouvernements dans leurs efforts de s'assurer que le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) est mis en œuvre de façon satisfaisante. Un Groupe Externe de Suivi de Conformité Environnementale (GESCE) sera également mis en place et suivra, pour le compte des institutions de financement, la mise en œuvre du PGE.

3. Cependant, des préoccupations de nature plus générale ont été exprimées quant aux Projets et à leur impact éventuel au Tchad et au Cameroun. Il existe un risque que les Projets

² Le Groupe de la Banque mondiale comprend: la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale pour le Développement (AID), et la Société financière internationale (SFI).

³ Le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc (Tchad-Cameroun), Projet Gestion de l'Economie à l'Ere Pétrolière (Tchad); Projet de Renforcement de la Capacité de Gestion du Secteur Pétrolier (Tchad), et Projet de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Environnement dans le Secteur Pétrolier (Cameroun).

ne réalisent pas leurs objectifs de réduction de la pauvreté et pourraient avoir des impacts négatifs sur les populations affectées ainsi que sur l'environnement. La faiblesse des capacités institutionnelles nationales des deux pays et la possibilité de conflits entre les parties prenantes, présentent également des risques pour une bonne mise en œuvre des Projets. Afin de prendre en compte ces risques, un certain nombre de dispositions ont été incorporées à la structure des Projets au moment de leur conception, et dans le cadre des Stratégies d'Appui du GBM aux deux pays. Le GBM a néanmoins souhaité, en collaboration avec les deux gouvernements, renforcer davantage les instruments de suivi existants pour ces Projets.

Fonction du Groupe International Consultatif

4. En consultation avec les gouvernements du Tchad et du Cameroun, le GBM établira un Groupe International Consultatif (GIC) afin de renforcer davantage le dispositif de suivi de la mise en œuvre des Projets. Afin d'assurer transparence et responsabilité, le GIC sera constitué de personnes hautement respectées et impartiales ayant une expertise pertinente. Ces personnes seront indépendantes de toutes les parties prenantes aux Projets et seront libres de s'informer auprès de toute source pertinente.

5. La fonction du GIC sera de conseiller le GBM et les gouvernements tchadiens et camerounais en leur faisant part de ses observations quant aux progrès d'ensemble dans la mise en œuvre des Projets, quant à la réalisation de leurs objectifs sociaux, environnementaux et de réduction de la pauvreté, et quant à l'atteinte des objectifs plus vastes de réduction de la pauvreté et de développement durable au Tchad et au Cameroun. Les responsabilités spécifiques du GIC seront (i) d'identifier les problèmes potentiels au fur et à mesure qu'ils se présentent, notamment en ce qui concerne l'allocation ou l'utilisation des ressources publiques, l'adéquation de la participation de la société civile dans la mise en œuvre des projets, l'évolution de la capacité institutionnelle, et, de façon plus générale, les questions ayant trait à la gouvernance, la gestion de l'environnement et aux impact sociaux; et (ii) de faire des recommandations au GBM, au gouvernement tchadien et au gouvernement camerounais quant aux mesures à prendre pour faire face aux problèmes identifiés.

Champ d'action du Groupe International Consultatif

6. Le GIC visitera le Tchad et le Cameroun au minimum deux fois par an, ou plus fréquemment en fonction de son évaluation des besoins. En tant qu'organe consultatif, le GIC aura un droit de regard sur toutes les activités liées aux Projets et examinera directement les progrès dans leur mise en œuvre. Il n'est toutefois pas prévu que le GIC duplique les activités de suivi qui sont de la responsabilité des gouvernements, du GBM, et des sponsors du projet. Cependant, tous les rapports préparés par ces parties ou en leur nom, y compris tout document ayant trait à la mise en œuvre des Projets, sera mis à disposition du GIC pour que celui-ci puisse remplir ses fonctions.

7. Le GIC remplira ses fonctions en consultation avec tous les intéressés, y compris les fonctionnaires responsables du suivi des Projets, de la planification et de la gestion de revenus à des fins de développement et d'allègement de la pauvreté, les populations affectées et les organisations représentant la société civile. Le GIC constituera une voie supplémentaire

par laquelle les populations affectées et les citoyens pourront transmettre leurs préoccupations sur les impacts sociaux et environnementaux des projets et leur effet sur la pauvreté au Tchad et au Cameroun. Le GIC transmettra ces préoccupations au GBM ainsi qu'aux gouvernements du Tchad et du Cameroun et suggérera des actions à entreprendre afin de résoudre de façon satisfaisante les problèmes mentionnés.

8. Le GIC définira indépendamment son programme de travail, qui évoluera vraisemblablement au fur et à mesure de la mise en œuvre des Projets. Ainsi, par exemple, le GIC pourrait commencer par examiner les investissements à caractère social dans la zone des Projets⁴, les impacts sociaux et environnementaux directs et indirects associés au processus de construction, ainsi que les progrès enregistrés dans le renforcement des capacités. Une attention plus soutenue aux activités relatives à la bonne gestion des revenus pétroliers pourrait être envisagée à l'approche de la date de leur disponibilité.

9. Le Président du GBM nommera l'un des membres du GIC en qualité de Coordonnateur. Le Coordonnateur disposera des services d'appui nécessaires au travail du GIC et à la production de ses rapports. A la suite de la distribution aux membres du GIC d'information sur les Projets et avant la première visite du GIC sur le terrain, le Coordonnateur fera en sorte que le GIC se réunisse pour examiner le champ d'action et les objectifs des Projets et revoir et débattre de ses termes de référence. Le GIC entreprendra ensuite une visite de familiarisation des sites des Projets au Tchad et au Cameroun. Sur cette base, le GIC préparera son programme initial de travail et le présentera au GBM et aux gouvernements du Tchad et du Cameroun. Une fois examiné par ceux-ci, le plan de travail sera mis à disposition du public et le GIC initiera une série de visites régulières sur le terrain.

10. Après avoir préparé son plan de travail, le GIC pourra, s'il le désire, rencontrer le Président du GBM, le Comité Interne de Surveillance du Projet (CISP) mis en place par le Président⁵ pour coordonner et superviser la mise en œuvre des Projets, la haute direction du GBM, ainsi que l'équipe chargée des Projets. Le GIC rencontrera régulièrement des hauts représentants des gouvernements du Tchad et du Cameroun, ainsi que du consortium pétrolier⁶ afin d'obtenir des informations et de procéder à des échanges de vue. Le GIC rencontrera les organisations non-gouvernementales et les communautés locales affectées par les Projets sans interférence de la part de représentants des gouvernements, du consortium pétrolier, ou du GBM. Les points de vue et opinions de toutes les parties seront activement sollicités, dès le lancement des activités du GIC, et le GIC préparera et mettra à disposition du public son plan de travail et le calendrier de ses rencontres futures.

⁴ Celles-ci pourraient inclure la construction de marchés, l'installation d'abattoirs, la mise en place de réseaux d'assainissement, de bornes fontaines, et de centres de santé.

⁵ Le Comité Interne de Surveillance du Projet est présidé par Shengman Zhang, Directeur Général à la Banque Mondiale. Il inclut Kemal Dervis, Vice Président, Lutte contre la Pauvreté et Gestion Economique Iain Johnson, Vice Président, Développement Ecologiquement et Socialement Durable; Mats Karlsson, Vice Président, Département des Relations Extérieures et auprès des Nations Unies; A. Raczynski, Directeur, Département des Questions Techniques et Environnementales; K. Sierra, Vice Président, Réseau des Services Opérationnels Essentiels; Meg Taylor, Conseiller-Médiateur, Société Financière Internationale; Ko-Yung Tung, Vice Président et Conseiller Juridique.

⁶ Le Consortium pétrolier comprend les trois sponsors: ExxonMobil, Petronas, et Chevron.

11. Les activités du GIC devraient se poursuivre sur une période de 10 ans, couvrant la période de développement des champs pétroliers et de construction de l'oléoduc ainsi que les six premières années de production pétrolière et de disponibilité des revenus pétroliers correspondants. A la fin de la deuxième, de la cinquième et de la septième années, le GIC et le GBM feront ensemble un bilan, après consultation de la société civile, afin d'évaluer l'utilité des activités du GIC et de leur poursuite, et de modifier, le cas échéant, le champ d'action du GIC. Les autres partenaires finançant les activités du GIC pourront participer à cette évaluation.

Composition du Groupe International Consultatif

12. Transformer les revenus pétroliers en programmes d'action pour la réduction de la pauvreté est un défi qui exigera non seulement des capacités politiques, économiques, environnementales, sociales, financières et techniques, mais également des capacités d'écoute et de compréhension des préoccupations des populations de la région des Projets, provenant de toutes les couches sociales et contextes culturels. L'indépendance du GIC est essentielle à son efficacité. Les membres du GIC doivent, par conséquent, être de renommée internationale, d'une probité personnelle irréprochable et capables de résister à toute pression qui pourrait éventuellement être exercée pour influencer sur les conclusions du Groupe.

13. Le GIC comprendra 6 personnes, dont un secrétaire exécutif, dotées collectivement d'une expérience et de connaissances qui devraient leur permettre de traiter les questions clés soulevées par les Projets. Ces questions sont les suivantes:

- (a) *La gouvernance.* Expertise en matière de gouvernance, sous tous ses aspects, dans le contexte africain.
- (b) *Gestion des finances publiques.* Expertise en matière de planification et de programmation des ressources publiques, et d'utilisation de ces ressources pour réduire efficacement la pauvreté.
- (c) *Aspects environnementaux du développement.* Expertise en matière de gestion et de suivi de l'environnement dans le cadre d'importants projets d'infrastructure. Expertise des liens entre environnement et pauvreté.
- (d) *Aspects sociaux du développement.* Expertise en matière de risques et d'impacts sociaux dans le cadre d'importants projets d'infrastructure, et en matière de liens entre la réduction de la pauvreté et la gestions de ces risques et impacts.
- (e) *Développement communautaire.* Expertise en développement communautaire, notamment expérience directe avec des communautés similaires à celles qui pourraient être affectées par les Projets.

Il est souhaitable que les membres du GIC aient une connaissance de l'Afrique et une expérience des projets d'infrastructure. La maîtrise de l'anglais et du français est souhaitable, mais n'est pas indispensable.

14. Dans le cadre du budget prévu à cet effet, le GIC pourra faire appel à des spécialistes en cas de besoin. Il sera également en mesure d'embaucher interprètes et traducteurs pour appuyer l'exercice de ses fonctions et pour disséminer largement ses observations et recommandations en langues locales.

Critères et procédure de sélection

15. Pour assurer l'indépendance complète du GIC, ses membres devront :

- a) Ne pas être ressortissant tchadien ou camerounais ;
- b) Ne pas être des employés ou anciens employés du GBM ;
- c) Ne pas être en poste ou avoir de contrat de consultation en cours avec les sponsors du projet, ou les gouvernements tchadien et camerounais ; et
- d) Ne pas accepter de poste ou contrat de consultation pour les parties citées à l'alinéa c) pendant la durée de leurs fonctions au sein du GIC.

16. La procédure de sélection sera coordonnée par le CISP mis en place par le Président du GBM. La nomination des membres du GIC incombera au Président du GBM.

Rapports

17. Le GIC fera périodiquement des rapports formulant ses observations et recommandations au Président et au Conseil d'administration du GBM, ainsi qu'aux gouvernements tchadien et camerounais. Le GBM, à son tour, informera le GIC et le Conseil d'administration du GBM des mesures prises pour répondre aux problèmes identifiés. Sans qu'aucune modification et qu'aucun amendement n'intervienne, tous les rapports du GIC seront distribués simultanément au Conseil d'administration du GBM et aux autres parties prenantes le jour de leur soumission au Président du GBM. Les plans d'action du GBM en réponse aux problèmes identifiés par le GIC seront également rendus publics, dès qu'ils auront été examinés par le Conseil d'administration du GBM.

18. En tant que groupe d'experts, le GIC peut, s'il le désire, débattre de ses conclusions et de ses recommandations avec la société civile avant de soumettre ses rapports au Président du GBM et aux gouvernements tchadien et camerounais. Le GIC fera également des recommandations à propos de la dissémination de ses rapports et de la mise en œuvre de ses recommandations.

Budget

19. Le Groupe de la Banque mondiale mettra à disposition les ressources nécessaires au fonctionnement efficace du GIC. D'autres bailleurs de fonds ont également confirmé leur intérêt à apporter un appui au GIC. Tous les fonds mis à disposition pour soutenir le travail du GIC seront placés dans un Trust Fund créé à cet effet.

GROUPE INTERNATIONAL CONSULTATIF**pour le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad-Cameroun****Biographies des membres**Mamadou Lamine Loum

M. Loum est diplômé de la Faculté de Droit et d'Economie de Dakar et de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Sénégal. Il est entré au ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification en 1977 où il a ensuite occupé plusieurs postes de haut niveau depuis celui de Trésorier Principal et Trésorier Payeur (1983-91), de Directeur Général du Trésor (1991-93), de Ministre Adjoint chargé du Budget (1993-98) jusqu'au poste de Ministre de l'Economie (de janvier à juillet 1998). Il fut ensuite Premier Ministre du Sénégal de juillet 1998 à mars 2000.

Jacques Gérin

M. Gérin est ingénieur civil, détenteur d'une maîtrise en aménagement régional. Antérieurement au service du gouvernement du Canada, il a été successivement vice président de l'Agence canadienne de Développement International (ACDI), sous-ministre de l'Environnement et sous-ministre Délégué au Département des Affaires indiennes et du Développement du Nord canadien. Il a présidé la Commission sur l'Intégrité écologique des Parcs nationaux canadiens (1999) ainsi que le Comité consultatif de la Commission nord-américaine de Coopération en Environnement. Il est président du conseil de l'Institut International du Développement Durable (IISD/IIDD) et gouverneur du Centre de Recherches pour le Développement international (CRDI)

Jane Guyer

M^{me} Guyer, professeur, obtint son doctorat à l'Université de Rochester dans l'Etat de New-York en 1972. Depuis 1994, elle est directrice du Programme d'Etudes africaines et professeur d'Anthropologie à l'Université Northwestern. Elle a travaillé sur le terrain, par intermittence, au Nigéria et au Cameroun sur une période d'environ 30 ans. Parmi ses publications, on compte: *Famille et exploitation agricole au sud du Cameroun* (1984) et de nombreux articles et livres sur l'économie politique, la culture et l'environnement en Afrique de l'Ouest et Equatoriale. Elle est membre de l'association américaine d'Anthropologie, de l'association des Etudes africaines, et du Conseil pour le Développement de la Recherche sociale et économique en Afrique.

Hilde Frafjord Johnson

M^{me} Johnson est née en Tanzanie et a poursuivi des études poussées en anthropologie sociale à l'Université d'Oslo. Elle est membre du Parlement norvégien depuis 1993 et a

travaillé au Comité Permanent pour l’Energie et l’Environnement pendant presque toute cette période. De 1997 à 2000, elle fut Ministre du Développement International et des Droits de l’Homme en Norvège. Elle est membre du Conseil de la Coalition Mondiale pour l’Afrique dont le but est d’attirer une attention plus généralisée aux besoins de développement du continent, membre du Panel Consultatif Externe Supérieur chargé d’aider la Banque de Développement asiatique à établir une structure stratégique pour la période de 2001 à 2015. Elle est aussi membre de la Commission d’attribution du Prix de l’Environnement Maritime International Thor Heyerdahl et fait partie de plusieurs conseils d’administration d’organisations non-gouvernementales norvégiennes.

Abdou El Mazide Ndiaye

M. Ndiaye est diplômé de l’Institut d’Etude du Développement Economique et Social de l’Université de Paris-Sorbonne. Il est, depuis 1985, Directeur Général du Réseau africain pour le Développement Intégré (RADI), basé à Dakar et depuis 1992 est président exécutif du Forum des Organisations Volontaires Africaines de Développement (FOVAD) qui compte des membres dans 36 pays. De 1987 à 1994, il a participé au Réseau des ONG africaines sur l’Environnement, basé à Nairobi. Et en 1999, il fut désigné par le Secrétaire Général des Nations Unies pour être l’un des 28 membres de la Commission Indépendante du Millénaire pour l’Afrique.

Dick de Zeeuw

M. de Zeeuw est spécialiste de l’agriculture internationale. Il fut membre du Sénat hollandais (1970-75), Directeur Général de la Recherche agricole aux Pays-Bas (1976-85), Président de l’Université agricole à Wageningen (1985-89), Professeur de Politique de l’environnement et des problèmes de nutrition dans le monde à l’Université Catholique de Nijmegen (1971-89), est membre et président du conseil d’administration de l’Institut International de Recherche sur la politique alimentaire (IIRPA), (1980-90). Il est actuellement Président Adjoint de la Commission néerlandaise pour l’Evaluation de l’impact sur l’environnement (Commissie MER), Président des Groupes de Travail sur la Justice Sociale et sur le Futur de l’Agriculture aux Pays-Bas et Coordonnateur du Groupe Indépendant Consultatif International pour le projet hydro-électrique Nam Theun au Laos.

Le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc (Tchad-Cameroun)

Le projet prévoit l'exploitation des champs pétroliers à Doba au sud du Tchad pour un montant de 1,5 milliard de dollars et la construction d'un oléoduc de 1070 kms pour acheminer le pétrole brut jusqu'aux plates-formes de stockage au large des côtes camerounaises (2,2 milliards de dollars). Les sponsors sont ExxonMobil (Etats-Unis) (la société exploitante, avec 40% des capitaux privés), Petronas (Malaisie) (35%) et Chevron (Etats-Unis) (25%). En fonction de la fluctuation des prix mondiaux du pétrole, le projet pourrait générer près de 2 milliards de dollars de revenus pour le Tchad (avec une moyenne de 80 millions de dollars par an) et 500 millions de dollars pour le Cameroun (20 millions de dollars par an en moyenne) sur une période de production de 25 ans.

Près des 3,7 milliards de dollars d'investissements proviendront d'investissements privés. Le Groupe Banque Mondiale (GBM) fournira 93 millions de dollars aux conditions établies par la BIRD (53,4 millions pour le Cameroun et 39,5 millions pour le Tchad) pour financer la participation financière des gouvernements du Tchad du Cameroun au projet ainsi qu'un prêt de la SFI de 100 millions aux sociétés en association pour la construction de l'oléoduc. La Société Financière Internationale (SFI) pourrait également réunir jusqu'à 100 millions de dollars en prêts consortiaux auprès de banques commerciales. Le reste du financement sera fourni par les sociétés pétrolières elles-mêmes, les banques commerciales et les agences de crédit à l'exportation. Le projet fut approuvé par le GBM le 6 juin, 2000.

Ce projet est très important pour le Tchad. Le pays est trop pauvre actuellement pour assurer le minimum de services publics requis pour un niveau de vie correct. En l'espace de 4 ans, les ressources du gouvernement pourraient augmenter de 45 à 50% par an grâce à l'oléoduc ; ces ressources pourraient être consacrées à des investissements importants destinés à réduire la pauvreté dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'infrastructure et de l'agriculture.

Le projet a profité avantageusement de la participation de la Banque Mondiale de plusieurs façons: par son appui pour la mise en oeuvre d'un programme de bonne gestion des revenus pétroliers, par l'importance mise sur l'application rigoureuse des principes stricts de la BM en matière de politique sociale et environnementale, par l'assurance de consultations publiques élargies. Le programme à long-terme proposé par le gouvernement tchadien établit l'attribution des revenus futurs aux secteurs clés qui sont au centre de sa stratégie pour réduire la pauvreté, à partir du démarrage effectif de l'exploitation en 2004.

Pour réduire au minimum les risques que la construction et l'exploitation de l'oléoduc pourraient entraîner sur le plan social et sur l'environnement, un grand nombre de mesures ont été prises. Des modifications ont été apportées au tracé de l'oléoduc pour respecter la diversité biologique, l'habitat, la population autochtone et l'héritage culturel. L'oléoduc sera construit en souterrain et non au-dessus du sol et suivra pour la plupart l'infrastructure déjà en place, n'affectant qu'une partie restreinte de la forêt tropicale

camerounaise. Pour rétablir l'équilibre de l'écosystème, deux grands parcs nationaux nouveaux viennent d'être ouverts au Cameroun. Des risques importants subsistent cependant auxquels les gouvernements tchadien et camerounais ainsi que le GBM devront être très attentifs pour que le projet puisse être mené à bien. Enfin, le GIF veillera à ce que la supervision du projet soit effectuée de façon objective et complète en même temps qu'il apportera une opinion impartiale sur le suivi de l'opération pratiqué par les gouvernements et la Banque Mondiale.

Adresse internet du projet : <http://www.worldbank.org/afr/ccproj/>.